

DOSSIER D'INSCRIPTION CAMP D'ETE FLAM 2019

« LAGO DI BRACCIANO »

A REMPLIR ET NOUS FAIRE PARVENIR par courrier, ou par mail à l'adresse info.flamitalie@gmail.com

* Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée. Si vous souhaitez inscrire plusieurs de vos enfants, il vous faudra remplir **un dossier par enfant**.

L'ENFANT

Nom de famille : Prénom(s) :

Date de naissance :

Codice fiscale :

Tessera sanitaria valide jusqu'à :

LE RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe :

Téléphone portable 1 : Téléphone portable 2 :

Adresse e-mail :

Autre numéro facultatif (bureau, grands-parents, etc) :

LIEU, CAPACITE D'ACCUEIL ET TARIF DU SÉJOUR

Le camp d'été de l'Association se déroulera au sein du Centre de voile Circolo 3V sur les rives du lac de Bracciano, Via della Rena 112, 00069 Trevignano Romano. Il peut accueillir un maximum de **20 enfants par semaine**.

La participation demandée aux parents est de **300€/semaine/enfant**.

Le coût global du séjour s'élève à **500€/semaine/enfant** en partie couvert par la subvention de 12500€ obtenue du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (projet STAFE 2018).

Le prix du séjour comprend les frais de dossier, l'hébergement, la restauration, le matériel pédagogique, les activités sportives, les animations et l'encadrement. L'enfant est également assuré lors des activités nautiques par l'émission d'une carte personnelle FIV (Fédération Italienne de Voile) souscrite par le Centre de Voile à suivre son inscription. **L'assurance responsabilité civile n'est pas incluse** (voir règlement intérieur clause « Assurances »)

INSCRIPTION

Le camp d'été se déroulera sur 3 semaines du 9 au 29 JUIN 2019.

L'enfant peut participer à 1 semaine de camp, voir 2 semaines sous réserve de disponibilité.

SEMAINE 1 du Dimanche 9 Juin 18h00 au Samedi 15 Juin 11h00

SEMAINE 2 du Dimanche 16 Juin 18h00 au Samedi 22 Juin 11h00

SEMAINE 3 du Dimanche 23 Juin 18h00 au Samedi 29 Juin 11h00

Si vous souhaitez que votre enfant participe à 2 semaines de camp, indiquez-nous votre ordre de préférence en indiquant choix 1 et choix 2 devant les semaines choisies.

Je joins obligatoirement à mon inscription un acompte.

+ 30 jours avant le début du camp : 150 €/enfant soit 50% de la cotisation

- 30 jours avant le début du camp : la totalité du séjour soit 300€/enfant

Le paiement de l'acompte ou du solde du séjour de l'enfant devra être versé par virement sur le compte bancaire de l'Association :

Banca Intesa San Paolo Beneficiario : FLAM Italie

IBAN : IT31 A030 6903 2271 0000 0005 811 BIC : BCITITMM

Indiquez dans la causale la semaine choisie et le(s) nom(s) et prénom(s) de l'enfant(s) inscrit(s).

Causale : Camp d'été Flam semaine du... au ... juin 2019 Nom et Prénom(s) de l'enfant(s)

Je soussigné(e)en tant que responsable légal de l'enfant, certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription indiquées dans le règlement intérieur fourni à la suite de ce document et les approuve sans réserve.

J'autorise le responsable du séjour à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant. J'autorise la diffusion de l'image de mon enfant par FLAM ITALIE sur son site internet et accepte d'être consulté pour une diffusion éventuelle sur la page Facebook de l'Association.

Lieu et Date :

Signature obligatoire :

REGLEMENT INTERIEUR

1.Présentation du Gestionnaire

Le camp d'été est géré par l'Association FLAM ITALIE représentée par sa présidente, Madame Valérie TRISTAN.

Les coordonnées de l'Association FLAM Italie sont les suivantes :

FLAM Italie via di Villa Patrizi 9, 00161 Roma

Téléphone portable : (+39) 3386585441

L'Association a choisi le centre de voile Circolo 3V www.centrovelico3v.it, situé Via della Rena 112, 00069 Trevignano Romano (RM) comme structure d'accueil de son camp d'été et lui en confie la gestion quotidienne (hébergement, restauration, activités nautiques) ainsi que l'embauche des personnels d'encadrement nécessaires à la bonne conduite du séjour (animateurs et moniteurs de voile agréés, de langue française).

2.Modalités d'admission

Le camp d'été organisé par FLAM ITALIE est réservé aux enfants membres de l'Association âgés de 7 à 15 ans révolus. Il peut accueillir jusqu'à 20 enfants par semaine sur les 3 semaines de camp du 9 au 29 juin 2019.

Les enfants sont admis dans la limite des places disponibles et les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée.

L'Association demande aux familles de respecter impérativement la date butoir communiquée sur la fiche d'inscription, au risque de voir le dossier mis en liste d'attente.

3.Modalités d'inscription

La pré-inscription pour le camp d'été est enregistrée une fois transmis les documents suivants :

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Copie du virement d'acompte de 50% de la cotisation ou copie du virement de la totalité du séjour si à moins de 30 jours de la date de début du camp.

Pour rendre l'inscription définitive, les parents devront transmettre les documents suivants :

- Fiche sanitaire de liaison
- Copie tessera sanitaria de l'enfant
- Copie pièce d'identité de l'enfant
- Copie pièce d'identité du parent ou tuteur légal
- Certificat médical en cours de validité : Certificato di idoneità alla pratica di attività sportiva di tipo non agonistico

En cas d'absence de l'un de ces documents le jour du départ, l'Association se réserve le droit de refuser la participation au séjour.

3.Modalités de paiement

L'association accepte le paiement des séjours uniquement par virement bancaire. L'acompte

versé à l'inscription sera lui aussi nécessairement réglé par virement bancaire. Un reçu vous sera adressé à la fin du séjour de l'enfant pour attester des versements perçus par l'Association (acompte et solde).

4. Annulation

Annulation du fait de l'association - L'association peut être contrainte d'annuler un séjour, dans les cas où : 1°- le nombre minimum de participants au séjour n'est pas atteint, auquel cas l'association avertit la famille du participant au plus tard 21 jours avant la date du séjour ; 2°- les conditions de sécurité ou un événement imprévisible l'exigent. L'association s'engage, dans la mesure du possible, à proposer un séjour équivalent à un coût comparable, que la famille du participant est libre d'accepter ou de refuser. Dans ce dernier cas, l'intégralité des sommes déjà versées sera restituée à la famille du participant, sans qu'aucune autre indemnité ne puisse être exigée.

Annulation du fait de la famille du participant - Toute annulation doit être notifiée par écrit au siège de l'association, le cachet de la Poste faisant foi. En cas d'annulation, les sommes suivantes seront retenues : 1°- plus de 30 jours avant le départ : pas de frais ; 2°- entre 15 et 30 jours avant le départ : 20% du coût total du séjour ; 3°- entre 8 et 15 jours avant le départ : 50% du coût total du séjour ; 4°- moins de 8 jours avant le départ ou absence le jour du départ : 100% du coût total du séjour.

Le remboursement des sommes versées en règlement du séjour sera toutefois consenti dans les cas suivants : 1° - Le décès : d'un ascendant de 1^{er} degré ou de la fratrie ; 2° - Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées ; 3° - La destruction accidentelle des locaux professionnels ou privés occupés par le participant, survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ ; 4° - Le licenciement économique du père ou de la mère ayant fiscalement à charge le participant mineur.

Modification du fait de l'association - Lorsque, après le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut-être honoré, l'association s'engage à proposer au participant des prestations en remplacement de celles qui ne sont pas fournies. Ne sont pas considérées comme modifications du fait de l'association les prestations non utilisées en raison de mouvements sociaux, de conditions météorologiques ou du refus de participation, bien que la prestation ait été proposée au participant.

Retour anticipé d'un participant - Dans le cas du non-respect manifeste et prolongé des règles de vie du séjour, l'équipe de direction peut prononcer un retour anticipé du participant avant le terme initial du séjour, après concertation avec sa famille ou son tuteur. Les frais de retour resteront à la charge de la famille du participant, qui ne pourra pas prétendre au remboursement de la fraction non consommée du séjour.

5. Assurances

L'inscription vous assure le bénéfice d'une assurance RESPONSABILITE CIVILE et INFORTUNI ainsi qu'une assurance spécifique durant les activités nautiques du séjour grâce à l'émission d'une

carte personnelle de la Fédération Italienne de Voile.

Le Centre de Voile détient également une assurance pour les accidents pouvant survenir à terre dans l'enceinte de ses bâtiments.

6. Déroulement du séjour

Le camp d'été de l'Association FLAM Italie a pour objectif principal de favoriser l'apprentissage de la langue française à travers la pratique d'activités sportives et artistiques dispensées en langue française par des moniteurs agréés et encadrés par des animateurs eux aussi de langue française.

Lors du séjour, une autonomie est encouragée et suivie de près par l'équipe d'encadrement qualifiée, attachée au bien être et à la sécurité physique et morale de chacun.

Pendant les activités, les enfants seront divisés en 2 groupes en fonction de leur âge et seront encadrés en permanence par les 2 animateurs référents choisis par l'Association.

Les groupes seront mixtes durant la journée. Les enfants seront en revanche séparés par sexe et âges lors des douches et des nuits selon l'appréciation de la direction.

L'enseignement et l'encadrement durant les activités nautiques seront assurés par 2 moniteurs de voile agréés, de langue française, choisis en accord avec le Centre de Voile 3V, en plus de l'encadrement permanent assuré par les animateurs.

Les ateliers artistiques seront animés par Marianne Cordier, consultante artistique et Art thérapeute.

Programme de la semaine

Le programme pourra subir des variations, en fonction des conditions météorologiques et des conditions de navigation.

Dimanche : Accueil à 18h au Circolo 3v en présence de l'équipe d'encadrement.

Prise de contact et installation dans les chambres. Jeux, dîner et coucher.

Lundi : Réveil et Petit déjeuner

Activité VOILE groupe 1 et groupe 2

Déjeuner

Activité VOILE groupe 1 et groupe 2

Débriefing et temps libre encadré par les animateurs (jeux, dessins, lectures)

Dîner, lecture et coucher

Mardi : Réveil et Petit déjeuner

Activité CANOE et SUP (STAND UP PADDLE) par groupe

Déjeuner

Activité VOILE groupe 1 et 2

Débriefing et temps libre encadré par les animateurs (rédaction « journal de bord », jeux)

Dîner, lecture et coucher

Mercredi : Réveil et Petit déjeuner

ATELIER ART animé par Marianne Cordier avec le groupe 1

Activité VOILE groupe 2

Déjeuner

ATELIER ART animé par Marianne Cordier avec le groupe 2

Activité VOILE groupe 1

Débriefing et temps libre encadré par les animateurs

Dîner, lecture et coucher

Jeudi : Réveil et Petit déjeuner

Activité Sortie CANOE, SUP et VOILE par groupe (selon préférence des enfants) : DECOUVERTE DE LA VILLA ROMANA sur l'autre versant du lac

Déjeuner PIQUE NIQUE sur la plage à proximité de la Villa Romana puis retour au centre par canoë, sup ou voile.

Temps libre : jeux collectifs et baignade encadrée par les animateurs

Dîner GRILLADE MUSICALE : les joies du barbecue en musique. Soirée dansante

Coucher

Vendredi : Réveil et Petit déjeuner

Activité CANOE, SUP ou VOILE par groupe

Déjeuner

Activité CANOE, SUP ou VOILE par groupe

Débriefing et temps libre encadré par les animateurs (fin rédaction « journal de bord », jeux)

Dîner, lecture et Coucher

Samedi : Réveil et Petit déjeuner

Rangement des effets personnels (valise)

Jeux collectifs en attendant l'arrivée des parents.

11h Accueil des parents pour fin du camp et départ des enfants.

Il sera possible, pour les familles qui le souhaitent, de déjeuner sur place (réservation recommandée auprès du restaurant du Circolo). **Les enfants seront alors sous l'entière responsabilité des parents.**

7.Règles de vie

Les enfants sont responsables de leurs effets personnels. Ils doivent respecter le matériel collectif mis à disposition et les règles de vie définies avec l'équipe d'animation.

Les parents sont financièrement responsables de toute détérioration matérielle et devront rembourser les dégradations causées.

Les parents seront avisés immédiatement si leur enfant ne respecte pas les règles de sécurité, la vie de groupe et s'il fait preuve d'incivilité pendant le séjour.

Toute attitude incorrecte pourra entraîner le renvoi de l'enfant sur décision de la Présidente de l'Association ou de son représentant.

8.Vêtements

Une liste constituant le trousseau de votre enfant vous sera remise avant le séjour.

Il est recommandé de marquer tous les vêtements, chaussures et objets de toilette au nom de l'enfant pour éviter les pertes et les confusions avec les effets personnels des autres enfants (Décathlon étant souvent le sponsor de tout le monde !).

Outre les noms sur les vêtements, nous recommandons pour les enfants les plus jeunes de joindre à l'intérieur de la valise un inventaire complet de son contenu.

9.Objets personnels

Tout objet jugé dangereux par l'organisateur est interdit (canif, couteau etc).

Les objets de valeur sont eux aussi interdits durant le séjour (**téléphone**, bijoux, montre, tablette, **jeux électroniques**, **mp3** etc).

Pour le téléphone voir note ci-dessous « Relation/Contact avec les parents ».

Tout objet dangereux ou susceptible de gêner le bon déroulement du camp pourra être confisqué jusqu'à la fin du séjour de l'enfant.

FLAM Italie décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets de valeurs qui auraient été apporté durant le camp malgré ses recommandations.

10.Argent de poche

L'argent de poche est autorisé dans la limite de 10€/ enfant /semaine et sera confié à l'équipe animation ou à la direction du Circolo 3v en début de séjour.

11.Maladie – Accident – Urgence Santé

Les parents sont tenus de signaler les problèmes de santé de leur enfant par l'intermédiaire de la fiche sanitaire de liaison jointe au dossier d'inscription.

Les médicaments et les ordonnances doivent impérativement être remis au moment du début du camp à l'animateur responsable du suivi sanitaire durant le séjour.

Les médicaments seront alors administrés par l'animateur référent et uniquement sur présentation d'une ordonnance et d'une autorisation écrite des parents.

En cas de maladie survenant lors du séjour et si son état de santé le nécessite, l'enfant sera dans l'obligation d'interrompre son séjour.

En cas d'urgence ou d'accident, il sera fait appel en priorité aux services d'urgence (Samu, pompiers). En cas d'accident, la direction est tenue d'informer immédiatement les parents et l'organisateur.

12.Relation/ Contact avec les parents

Au début du séjour les parents reçoivent le numéro du secrétariat du Centre de Voile et de l'organisateur. Un temps d'accueil est également prévu le dimanche à 18h afin de communiquer toutes les informations nécessaires. Le secrétariat du Circolo 3V et les animateurs disposeront également des numéros de tous les parents afin de les contacter en cas de besoin.

Dès le début du séjour, les animateurs responsables de vos enfants, constitueront des groupes whats'app sur lesquels ils vous tiendront informés des activités de vos enfants en publiant messages, photos ou vidéos, qui vous permettront de profiter de leur expérience et d'éviter la communication directe avec vos enfants qui risque de perturber le bon déroulement du camp. Si la situation le nécessite, l'animateur pourra toutefois autoriser l'enfant à appeler ses parents avec son téléphone.

Même si les animateurs donnent leur numéro au début du camp, nous insistons pour que les parents n'appellent qu'en cas de nécessité impérieuse. Le téléphone du secrétariat du centre et de l'organisateur sont à privilégier pour toute question.

13.Alimentation

Les parents doivent indiquer lors de l'inscription si l'enfant suit un régime alimentaire particulier. La société en charge de la restauration des enfants durant leur séjour ne sert pas de repas confessionnel (cashier ou hallal) mais l'Association considère que le fait de servir un aliment alternatif lorsqu'un ou deux ingrédients sont refusés par le participant ne complexifie pas la tâche du personnel encadrant et de service.

Ainsi des plats alternatifs au porc, aux fruits de mer ou à tout autre aliment pourront être préparés. Cela ne sera le cas qu'à condition que l'aliment en question ait été signalé sur la fiche sanitaire.

14.Droit à l'image

Au cours du séjour, l'enfant peut être photographié ou filmé. Ces documents pourront être utilisés par l'Association dans un but d'information, de communication ou de promotion sur son site internet. Pour l'usage sur sa page facebook, l'organisateur s'engage à obtenir le consentement spécifique des parents.

14.Traitement des données

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre des activités de l'association. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives qui vous concernent.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

L'ENFANT

Nom de famille :

Prénom(s):

Date de naissance :

Codice Fiscale :

Taille :

Poids :

SES VACCINATIONS

L'enfant est-il à jour de ses vaccinations obligatoires OUI NON

Si non, pourquoi (allergie, autre)

SES ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

Indiquez les maladies qu'a déjà eu l'enfant :

Rubéole

Varicelle

Scarlatine

Rougeole

Oreillons

Coqueluche

Otite

Angine

Rhumatisme articulaire aigu

Autre :

Indiquez et datez les hospitalisations et/ou opérations subies par votre enfant, ainsi que les difficultés de santé rencontrées précédemment et les précautions à prendre.

.....
.....

SON ÉTAT DE SANTÉ

Indiquez les allergies connues de l'enfant :

Asthme

Alimentaire

Médicamenteuse

Autre :

En cas d'allergie, précisez sa cause et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

.....
.....

L'enfant doit-il suivre un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre le 1^{er} jour du camp l'ordonnance et les médicaments correspondants, dans leur boîte, au nom de l'enfant.

Recommandations utiles des parents (ex : port de lunettes, régime alimentaire etc) :

.....
.....
.....

LE RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Téléphone portable 2 :

En tant que responsable légal de l'enfant, je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Lieu et Date :

signature obligatoire :

La fiche sanitaire de liaison permet aux adultes du séjour de disposer d'informations sur l'état de santé de l'enfant. Elle les aiguille ainsi pour assurer un suivi sanitaire rigoureux. Ce document est aussi présenté aux professionnels de santé, si l'enfant est amené à consulter un médecin au cours de son séjour.

Ce document est confidentiel. Seuls l'équipe de direction du séjour et la personne en charge du suivi sanitaire des enfants sont autorisées à le lire. Si elles le jugent nécessaire, elles peuvent avvertir le personnel d'animation ou le personnel de cuisine de certaines dispositions particulières (ex : une allergie alimentaire).

A la fin du séjour, la fiche sanitaire de liaison vous sera rendue dans une enveloppe fermée. **Si l'enfant a une allergie ou un régime alimentaire particulier,** nous vous conseillons vivement de lister sur la fiche sanitaire de liaison les aliments interdits et les aliments autorisés. Nous pourrions ainsi anticiper les commandes de certains produits spécifiques (ex : préparations sans gluten ou sans lactose).